



QUADRILATÈRE

La revue du Regroupement des offices d'habitation du Québec

Avril 2026 • volume 25 numéro 2
Poste publications 40031485

MOBILISER

pour un habitat
social qui fait
la différence !

rohq.qc.ca

53^e ÉDITION
CONGRÈS DU

ROHQ

Regroupement des
offices d'habitation
du Québec

Directeur général
Antonio Ciarciaglino

ADMINISTRATEURS

M^{me} Amina Chaffai, présidente, régions 04 – 17
M. Daniel Boivin, région 02
M. Daniel Champagne, région 07
M^{me} Sylvie Crispo, région 06
M. Alexandre Héroux-Thériault, représentant
des offices de 1 000 logements et plus
M^{me} Marie Corbey, région 09
M^{me} Hélène Gauthier, vice-présidente, région 03
M^{me} Marie-Christine Godin, représentante
des offices de moins de 1000 logements
M. Marc-Antoine Lachance, trésorier,
régions 13 – 14 – 15
M. Pierre Pelchat, région 12
M. Hubert Poirier, régions 01 – 11
M. Robert Y. Pouliot, secrétaire, région 05
M. Daniel Rancourt, région 08

COLLABORATION AUX TEXTES

Antonio Ciarciaglino
Marc-Étienne Lauzon-Joset
Coralie Le Roux
Antoine Léveillé
Christine Vaillancourt
Office municipal d'habitation de Trois-Rivières

Impression

Imprimerie Bourg Royal

Photo de la couverture

Photodisc sur Freemages

Conception graphique et infographie

Marie-Noëlle Morrier

Tirage

100 exemplaires

Version électronique

www.rohq.qc.ca

Fréquence

4 numéros / an

Dépôt légal : BAnQ

ISSN 1703-7190 (imprimé)

ISSN 1703-7204 (en ligne)

Les opinions publiées dans le bulletin Quadrilatère ne sont pas nécessairement celles du ROHQ.

Dans cette publication, le masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



SOMMAIRE

- 3** **Mot de la présidente**
Mobiliser pour un habitat social qui fait la différence
- 6** **Le point de vue du directeur général**
Positionnement stratégique du ROHQ et des OH
- 10** **14^e édition ID²EM 2025-2026**
Cinq projets qui ont retenu l'attention du jury
- 17** **Chronique juridique**
Le Guide des administrateurs fait peau neuve
- 18** **Le point sur les tables d'échanges et d'expertise du ROHQ**
- 23** **Congrès du ROHQ 2026**
- 35** **Le Projet de Loi 20 sous la loupe**
- 37** **Des nouvelles du réseau**
PHAQ : Le projet Dorval
- 39** **Récents publications**

Date de tombée du prochain Quadrilatère : **2 juillet 2026**
Faites parvenir vos textes et photos à : antoine.leveillee@rohq.qc.ca

ROHQ
Regroupement des offices
d'habitation du Québec

1135, Grande Allée Ouest, bureau 280
Québec, Québec G1S 1E7
Tél. : 418 527-6228 • 1 800 463-6257
rohq@rohq.qc.ca • www.rohq.qc.ca



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mobiliser pour un habitat social qui fait la différence !

Par Amina Chaffai, présidente du conseil d'administration

La 53^e édition du Congrès du ROHQ aura lieu au Hilton Québec.

Chers membres,

À l'heure où les besoins en habitation sociale se font plus pressants que jamais, le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) convie son réseau à un

rendez-vous majeur : la 53^e édition de son congrès annuel, qui se tiendra du 27 au 29 avril 2026 à l'Hôtel Hilton Québec. Sous le thème « *Mobiliser pour un habitat social qui fait la différence!* », l'événement s'annonce comme un moment clé pour réfléchir, innover et agir collectivement.

Un programme riche, ancré dans les enjeux d'aujourd'hui

La programmation 2026 mettra de l'avant des conférences d'experts du réseau et de spécialistes reconnus, offrant un regard éclairé sur les tendances et les innovations en habitation sociale.

Les congressistes auront l'occasion d'explorer plusieurs enjeux clés liés à l'habitation sociale, notamment le rôle des offices d'habitation dans la stabilité résidentielle et la manière dont ils peuvent contribuer à sécuriser les parcours de vie des locataires. Un panel mettra également en lumière les meilleures pratiques d'intervention, tandis qu'un atelier portera sur les défis liés à l'itinérance, en abordant les postures professionnelles, la cohabitation et les stratégies d'adaptation nécessaires pour mieux soutenir les personnes plus vulnérables.



Sur le plan immobilier et technique, le programme proposera une réflexion sur les solutions innovantes pour l'enveloppe des bâtiments, ainsi qu'une présentation des enjeux liés à la performance énergétique des immeubles HLM, accompagnée d'un survol des programmes de soutien disponibles.

Les participants pourront également profiter de moments de réseautage précieux et de visites des exposants, un espace privilégié pour découvrir de nouveaux partenaires et services spécialisés.

Renforcer les liens, multiplier les synergies

Le congrès du ROHQ est reconnu comme un lieu privilégié pour tisser des liens et partager des pratiques inspirantes. Qu'il s'agisse de projets de rénovation, de développement immobilier ou de services aux locataires, les synergies entre les offices d'habitation sont nombreuses et essentielles.

Au fil des années, le congrès annuel du ROHQ s'est imposé comme un moment phare pour réfléchir collectivement aux

enjeux majeurs du secteur. L'édition 2026 s'inscrit dans cette continuité, offrant une occasion unique de prendre du recul, d'échanger et de s'inspirer afin de mieux préparer les prochaines années en habitation sociale et abordable.

Les membres administrateurs du ROHQ sont également invités à participer à l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le mardi 28 avril. Une occasion déterminante pour prendre part aux décisions qui orienteront les actions du regroupement.

Bon congrès à toutes et à tous! ■

Projet de loi 20 : le ROHQ défend la voix du réseau en commission parlementaire

Le passage du Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) devant la **Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n°20**, a marqué un moment important pour le secteur de l'habitation sociale.

Devant les parlementaires, les représentants du ROHQ ont présenté un mémoire étoffé soulignant les impacts concrets de la réforme sur les offices d'habitation et sur les milliers de ménages qui dépendent du logement social au Québec.

L'intervention du ROHQ a mis en relief les enjeux d'équité, de transparence et d'efficacité administrative qui se trouvent au cœur du projet de loi, tout en rappelant que les offices sont des acteurs de première ligne dans la lutte contre la précarité résidentielle.

Surtout, le ROHQ a insisté sur la nécessité d'un cadre législatif cohérent, capable de soutenir la mission sociale des offices tout en modernisant les mécanismes d'accès au logement.

Plusieurs éléments du projet de loi ont été accueillis favorablement, notamment la volonté gouvernementale de simplifier les processus et de mieux structurer l'attribution des logements. Le ROHQ a toutefois rappelé que la réussite de cette réforme dépendra de la capacité du gouvernement à fournir aux offices les outils, les ressources et la flexibilité nécessaires pour répondre efficacement aux besoins des ménages vulnérables.

En déposant ses recommandations, le ROHQ a voulu s'assurer que ce projet de loi devienne un véritable levier pour améliorer l'accès au logement social et renforcer la cohésion du réseau actuel des offices d'habitation.

Je tiens d'ailleurs à remercier la ministre responsable de de l'Habitation, madame Caroline Proulx pour cette invitation à échanger sur des solutions concrètes et pérennes dans le contexte de la crise du logement. Ce fut une occasion privilégiée d'exprimer à la ministre et aux parlementaires que les offices d'habitation sont des acteurs incontournables en matière de logement social.

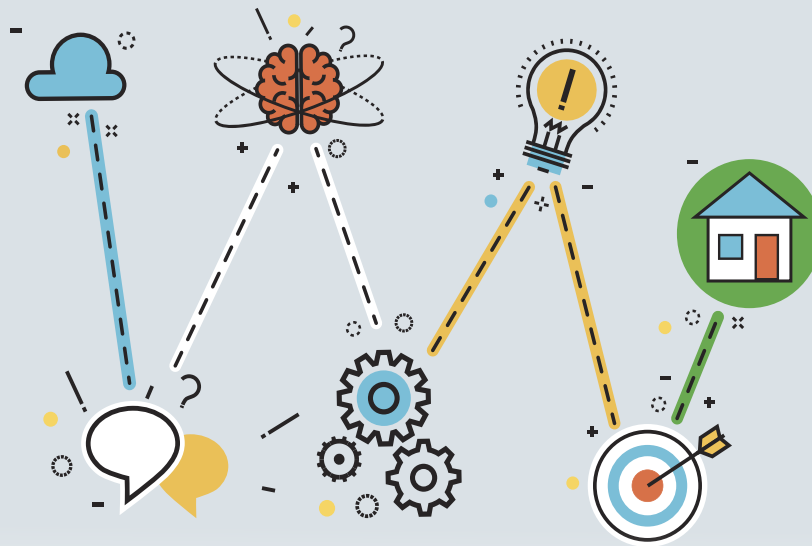
Le ROHQ devant la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 20, le 26 mars 2026.



ID²EM

À la source de nombreuses initiatives depuis près de 15 ans

La Société d'habitation du Québec est fière d'avoir contribué financièrement, par l'Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID²EM), à la réalisation de projets favorisant l'implication des résidents et résidentes de HLM dans l'amélioration de leur milieu de vie.





LE POINT DE VUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Positionnement stratégique du ROHQ
et des OH

Par Antonio Ciarciaglino, directeur général, ROHQ
dg@rohq.qc.ca | poste 201

De gauche à droite : M. Dany Caron,
directeur général de l'OMHQ,
Antonio Ciarciaglino, directeur général
du ROHQ et Coralie Le Roux,
directrice générale adjointe du
ROHQ lors de la Commission de
l'aménagement du territoire.

Le 26 mars dernier, le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) a participé aux consultations particulières de la Commission de l'aménagement du territoire portant sur le projet de loi n° 20, *Loi visant à favoriser l'accès au logement et modifiant diverses dispositions concernant le domaine de l'habitation*. À titre de regroupement représentant les 100 offices d'habitation du Québec, responsables de la gestion de plus de 106 000 logements subventionnés, le ROHQ a réaffirmé son rôle d'intervenant incontournable en logement social et de partenaire stratégique de l'État québécois.



Dans un contexte marqué par une crise persistante du logement, caractérisée par la rareté de l'offre sociale et par la complexité croissante des parcours d'accès aux logements subventionnés, le ROHQ a exprimé un appui aux orientations du projet de loi. Il a notamment salué la création d'un guichet unique de demandes de location, ainsi que le renforcement de l'encadrement de l'attribution des logements abordables.

Le ROHQ a cependant tenu à rappeler que le réseau des offices d'habitation dispose déjà d'une expertise reconnue en matière d'attribution des logements, de gestion des listes d'attente et d'accompagnement des ménages. Fort de cette expérience, le ROHQ a recommandé que les offices d'habitation soient reconnus comme des acteurs centraux dans la gouvernance, l'opérationnalisation et le déploiement progressif du guichet unique à l'échelle provinciale, dans le respect des réalités territoriales et des décisions régionales quant aux critères d'admissibilité des requérants, conditions essentielles pour répondre adéquatement aux besoins locaux.

Enfin, le ROHQ a insisté sur l'importance d'un financement récurrent, suffisant et adapté afin d'assurer la réussite des nouvelles responsabilités prévues par le projet de loi. Il a également réitéré que les offices d'habitation constituent des partenaires naturels et essentiels de la SHQ, tant pour la gestion des logements

Le ROHQ a insisté sur l'importance d'un financement récurrent, suffisant et adapté afin d'assurer la réussite des nouvelles responsabilités prévues par le projet de loi



subventionnés que pour le développement de projets innovants et la mise en valeur des immeubles publics à vocation sociale. Cette prise de position illustre l'engagement du ROHQ et de son réseau à contribuer activement à la modernisation et à l'amélioration durable de l'accès au logement au Québec.

La Table de Concertation Réseau (TCR)

Il y a un an, le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) annonçait la création de la Table de concertation réseau (TCR),

appelée à remplacer la Table des villes-centres. Cette annonce marquait une étape clé dans la démarche d'optimisation et de modernisation du réseau des offices d'habitation (OH), en dotant celui-ci d'une

instance renouvelée, mieux adaptée aux réalités actuelles du logement social et abordable.

Conçue comme un espace stratégique de dialogue et de concertation, la TCR, qui réunissait initialement 14 offices d'habitation, représente les acteurs majeurs du réseau. Sa mise en place vise à soutenir un dialogue structuré et continu avec la Société d'habitation du Québec (SHQ). Par sa composition et son mandat, la TCR favorise des échanges approfondis sur les enjeux actuels et futurs du secteur, le développement de solutions adaptées aux réalités régionales et sectorielles, ainsi qu'une représentation plus forte, cohérente et crédible du réseau auprès des décideurs publics. Elle constitue également un levier important pour encourager l'innovation et l'émergence de solutions concrètes répondant aux besoins des ménages vulnérables.

Les objectifs poursuivis visaient notamment à préciser la mission de la TCR, à identifier collectivement les enjeux stratégiques du réseau, à prioriser les dossiers d'intervention ainsi qu'à s'entendre sur des modes de fonctionnement communs afin d'assurer

une action concertée, efficace et durable. Dans ce cadre, le ROHQ s'est affirmé comme un acteur central de la coordination, assurant un leadership stratégique dans l'animation de la TCR, la mise en cohérence des positions du réseau et la gestion opérationnelle des dossiers prioritaires, en lien étroit avec les offices d'habitation membres. Un enjeu central a porté sur l'optimisation du fonctionnement de la Table, notamment par la définition claire des rôles, responsabilités et mandats des différents comités, renforçant ainsi la capacité décisionnelle et la structuration de l'intervention collective.

Les dossiers prioritaires identifiés en 2025 reflètent les besoins du réseau des 100 OH, dont les ETC, les technologies de l'information, le PSBL 2.0, le PRHLM et le développement. Parmi les résultats marquants, la mise en place du comité stratégique constitue une avancée majeure. Des

comités de travail ont également été instaurés, soutenus par des référents, des fiches mandats et des tableaux de suivi par dossier. La TCR a par ailleurs maintenu un rythme soutenu de concertation, avec neuf rencontres tenues en 2025, dont trois en présentiel, favorisant l'alignement des actions et la prise de décisions concertées.

Au cours de l'année, plusieurs actions concrètes ont été menées dans les dossiers prioritaires identifiés par la TCR.

En matière d'ETC, le ROHQ a multiplié les représentations stratégiques, notamment par

une rencontre avec la présidente du conseil d'administration de la SHQ, M^{me} Suzanne Gouin. Les enjeux du réseau ont également été rappelés au président-directeur général de la SHQ, M. Jean Martel, aux deux dernières ministres responsables de l'Habitation, et intégrés au mémoire prébudgétaire transmis au ministre des Finances, M. Éric Girard.

En technologies de l'information, un partenariat soutenu avec la COGIWEB a permis de faire valoir les enjeux et les besoins opérationnels des offices d'habitation, afin qu'ils soient pris en compte

dans l'évolution des outils numériques du réseau.

Concernant le PSBL 2.0, la SHQ a mis en place un comité des partenaires, marquant le début des travaux de consultation entourant le nouveau PSHLM.

Pour le PRHLM, le ROHQ a soutenu les offices dans leurs démarches liées

aux frais de gestion requis, tout en rappelant l'importance d'une collaboration étroite avec la SHQ pour le déploiement des investissements majeurs.

Enfin, en développement, des actions ont été menées pour réaffirmer le rôle central des offices d'habitation dans le développement immobilier et organisationnel, particulièrement lors de la mise en œuvre de nouvelles orientations en habitation.

Pour 2026, la TCR regroupera 16 OH. Ensemble, ils gèrent près de 50 000 logements HLM au Québec, soit 74 % du parc

immobilier HLM, confirmant ainsi le rôle stratégique de la TCR comme outil stratégique de concertation et de mobilisation au nom de l'ensemble du réseau.

Le 53^e congrès du ROHQ

Le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) tiendra la 53^e édition de son congrès annuel, un rendez-vous incontournable qui rassemblera les acteurs clés du logement social et communautaire au Québec. Cet événement majeur constitue un moment privilégié de réflexion, de partage et de mobilisation autour des enjeux actuels et futurs auxquels fait face le réseau des offices d'habitation.

Placée sous le thème « *Mobiliser pour un habitat social qui fait la différence!* », cette édition mettra en lumière l'importance d'agir collectivement afin de transformer les défis du logement social en occasions concrètes d'amélioration et d'innovation. Dans un contexte où l'optimisation des pratiques et l'adaptation aux besoins des ménages sont essentielles, le congrès proposera une programmation riche comprenant des conférences inspirantes, des ateliers pratiques entre pairs et des échanges favorisant le partage d'expertises et de bonnes pratiques.

Le congrès 2026 sera également l'occasion de souligner les réalisations du réseau, de renforcer les liens entre les membres et de réaffirmer le rôle fondamental du logement social dans la création de milieux de vie dignes, inclusifs et durables.

Ensemble, poursuivons notre mobilisation afin de faire de l'habitat social un véritable levier de développement pour les collectivités partout au Québec. ■

Un enjeu central a porté sur l'optimisation du fonctionnement de la Table, notamment par la définition claire des rôles, responsabilités et mandats des différents comités, renforçant ainsi la capacité décisionnelle et la structuration de l'intervention collective.



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

La coopérative financière
de **l'habitation**
sociale et
communautaire
au Québec

Nos membres profitent
d'avantages exclusifs

- Coconstruction de modèles de financements utiles, souples et adaptables
- Meilleurs taux d'intérêt pour les placements
- Services-conseils spécialisés et personnalisés
- Gratuité des services administratifs

Contactez-nous pour planifier vos projets!



850

organismes
en habitation
membres



600 M\$

investis
en habitation
communautaire

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

Pour en savoir plus →





14^e ÉDITION ID²EM 2025-2026

Par Coralie Le Roux, directrice générale adjointe, ROHQ

Coralie.Leroux@rohq.qc.ca | poste 209

Chaque année, à la mi-novembre, le jury se retrouve pour analyser plusieurs dizaines de projets ID²EM venant de toutes les régions du Québec. En novembre dernier, le Jury de sélection, composé de 4 personnes, a analysé 47 dossiers pour un montant total demandé de 525 625 \$. Pour rappel, le montant total de la subvention accordée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) s'élève à 300 000 \$.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES D'ID²EM

Encourager le bénévolat et la participation des locataires :

- dans leur milieu de vie,
- au sein de leur association de locataires.

Renforcer la participation collective et le travail d'équipe à travers des actions de groupe axées sur :

- l'entraide,
- la prévention,
- la sensibilisation,
- l'information,
- la formation,
- les loisirs (sportifs, culturels, artistiques, récréatifs),
- le rapprochement intergénérationnel et interculturel.

Générer des effets positifs durables :

- sur l'environnement physique,
- sur la vie sociale,
- sur le tissu communautaire des milieux HLM

Rappel des objectifs d'ID²EM

L'Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID²EM) est un programme de soutien financier de la SHQ pour les milieux de vie HLM du Québec qui appuie des projets collectifs portés par et pour les locataires, favorisant leur implication active dans l'amélioration de leur milieu de vie.

Les organismes admissibles sont les associations de locataires, les comités consultatifs de résidents et les offices d'habitation.

Les projets proposés dans le cadre de la subvention ID²EM doivent être collectifs, être prêts à être réalisés, impliquer activement les locataires à toutes les étapes et générer des retombées concrètes sur la qualité de vie et la vie communautaire en HLM.

Les projets sont évalués selon leur pertinence par rapport aux objectifs d'ID²EM, la qualité de la démarche, les retombées sur la mobilisation et le pouvoir d'agir des locataires, la capacité de l'organisme à réaliser le projet et la cohérence du budget avec les activités décrites dans le formulaire.

Pour s'aider, les membres du jury utilisent une grille d'évaluation multicritère à pointage pondéré. Cette grille, complétée par les membres du Jury, permet de mettre une note sur les différents objectifs du projet. Une fois les grilles complétées pour chacun des projets, les membres du jury comparent leurs notes finales. Sur un total de 150 points, les projets qui obtiennent une note supérieure à 100 sont considérés comme de bons projets qui répondent aux objectifs d'ID²EM.

Cinq projets qui ont retenu l'attention du Jury cette année

Sur les 47 projets reçus, 29 ont obtenu une recommandation positive du jury, qui les a soumis à la SHQ en vue d'un financement. Bien que les lettres de confirmation aient été transmises plus tardivement cette année, l'ensemble des organismes concernés en ont été officiellement informés à la fin du mois de mars. Parmi ces 29 projets retenus, le jury a souhaité mettre en lumière cinq initiatives inspirantes et créatives, issues de différentes régions du Québec. Ces projets se distinguent par leur capacité à répondre pleinement aux objectifs d'ID²EM, tout en se démarquant par des approches innovantes, mobilisatrices et porteuses de retombées positives pour les milieux de vie.



PROJET

« BLOC NET SOLIDAIRE »

Organisme(s) porteur(s) :

OMH de Montréal (OMHM)

Région : Montréal

Montant octroyé pour

la réalisation du projet : 15 000 \$

Résumé du projet :

Actif depuis plusieurs années, le projet « **Bloc Net Solidaire** » s'est imposé comme une initiative phare pour améliorer la propreté et la qualité des milieux de vie, tout en valorisant l'engagement citoyen des jeunes. Au cœur de la démarche : la mobilisation de brigades de jeunes âgés de 10 à 18 ans, qui s'impliquent concrètement pour prendre soin de leur environnement et sensibiliser leur communauté. Mis en œuvre en partenariat avec plus de huit organismes jeunesse, le projet permet à ces jeunes de contribuer activement à des actions de ramassage des ordures, d'entretien des espaces verts et de sensibilisation à l'environnement. Par ces gestes simples, mais porteurs de sens, les participants développent un sentiment d'appartenance et de responsabilité envers leur milieu de vie. Afin de souligner la force des partenariats et l'implication collective, des journées spéciales d'embellissement sont également organisées. Ces moments rassembleurs réunissent les employés de l'OMHM, les jeunes et les locataires, autour d'un objectif commun : rendre les milieux de vie plus accueillants et agréables. Lors de ces journées, les jeunes reçoivent une carte-cadeau d'un montant symbolique ainsi que des collations spéciales, une façon concrète de valoriser leur contribution et leur engagement. « Bloc Net Solidaire » va bien au delà de l'amélioration de la propreté. Le projet contribue au développement du leadership communautaire chez les jeunes, tout en tissant des liens solides entre les générations, les organismes jeunesse et les équipes de

l'OMH. Ensemble, ils transforment les habitations familiales en espaces de vie plus propres, plus verts, mais aussi plus inclusifs et solidaires, où chacun peut jouer un rôle dans l'amélioration du milieu.

Les points forts du projet :

- Engagement actif des jeunes et développement du leadership (implication dès la conception du projet et tout au long des différentes activités),
- Impact concret et visible sur le milieu de vie, engagement citoyen et développement de l'appartenance au milieu de vie,
- Soutien actif et expérience notable de l'organisme porteur (OMHM)
- Fréquence réaliste des activités durant l'été pour s'adapter au rythme scolaire des jeunes (mobilisation).

PROJET

« FENÊTRES SUR L'ART »

Organisme(s) porteur(s) : OMH de Lévis et Association des locataires de l'OMH de Lévis

Région : Chaudière-Appalaches

Montant octroyé pour la réalisation du projet : 6 300 \$

Résumé du projet :

Le projet « Fenêtres sur l'art » propose une rencontre inspirante entre création artistique, lien social et mieux être, en rendant l'art accessible aux résidents des logements HLM à Lévis. Pensée comme une démarche inclusive et rassembleuse, cette initiative invite des participants de tous âges à explorer leur créativité et à s'exprimer à travers différentes formes artistiques. Au fil d'une série d'ateliers créatifs, les résidents auront l'occasion de s'initier à des pratiques variées telles que l'art-thérapie, le graffiti, ainsi que le bricolage intergénérationnel. Ces activités, conçues pour être accessibles et bienveillantes, favorisent non seulement l'expression personnelle, mais aussi le développement de l'estime de soi et la création de liens entre voisins. Le projet culminera avec une exposition collective, mettant en valeur les œuvres réalisées par les participants. Ce moment fort permettra de souligner les talents, la créativité et la vitalité qui animent la communauté, tout en offrant une vitrine positive sur la richesse humaine du logement social. Au delà des ateliers artistiques, « Fenêtres sur l'art » se distingue par sa volonté de changer le regard porté sur le logement social et communautaire. En donnant la parole aux résidents à travers l'art, le projet met en lumière leurs forces, leurs parcours et leur capacité à créer ensemble, contribuant ainsi à renforcer le sentiment d'appartenance et la fierté collective. À travers cette démarche artistique et sociale, « Fenêtres sur l'art » transforme les espaces de vie en lieux d'expression, de rencontre et de reconnaissance, où l'art devient un véritable levier de cohésion et de mieux-vivre ensemble.

Les points forts du projet :

- Accessibilité culturelle et inclusion, sans barrière liée à l'âge et en favorisant une participation large et inclusive de la communauté ;
- Valorisation des talents et changement de regard sur le logement social, mise en lumière des forces, de la créativité et de la vitalité des résidents ;
- Le projet contribue à transformer positivement le milieu de vie ;
- Un budget réaliste et rigoureux, bien en phase avec les activités proposées.



PROJET

« FILLES ET FEMMES EN ACTION »

Organisme(s) porteur(s) :

Association des locataires du HLM Le Pivot de la Bourgogne en collaboration avec le Comité de quartier de la Petite-Bourgogne (7 associations de locataires) et de l'OMH de Montréal.

Région : Montréal

Montant octroyé pour la

réalisation du projet : 15 000 \$

Résumé du projet :

Le projet « **Filles et femmes en action** » s'inscrit dans une volonté de mobiliser les jeunes filles de la communauté en misant sur la richesse et l'engagement des femmes déjà actives au sein des HLM du quartier de la Petite-Bourgogne. Cette initiative vise à encourager la participation citoyenne, à renforcer les liens intergénérationnels et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie en HLM grâce à un fort ancrage communautaire. Au cœur de la démarche se trouve le mentorat féminin. Le projet met en lumière les forces, les savoirs et les talents des femmes de la communauté afin qu'elles puissent les transmettre aux plus jeunes, dans un climat de confiance et de sécurité. L'objectif est de créer des espaces sécuritaires, bienveillants et inspirants où les jeunes filles peuvent apprendre, s'exprimer et développer leur confiance en elles. Concrètement, le projet prévoit le recrutement de femmes d'expérience, locataires des HLM de la Petite-Bourgogne, possédant des compétences diverses — cuisine, couture, coiffure, esthétique, construction, artisanat, entre autres. Ces femmes seront invitées à s'impliquer au sein d'un « comité de femmes en HLM », appelé à jouer un rôle central dans l'animation et l'organisation des activités. Une cartographie des expertises féminines sera ainsi élaborée, accompagnée d'un calendrier d'activités variées, conçu pour permettre la participation du plus grand nombre de femmes mentores et de jeunes filles, notamment celles poursuivant des études. À travers des ateliers pratiques, des rencontres et des échanges, le projet entend favoriser l'autonomie, le partage de connaissances et l'émergence d'une solidarité durable entre les générations. « Filles et femmes en action » se veut avant tout un levier d'empowerment collectif, misant sur la transmission, l'entraide et l'engagement des femmes pour bâtir une communauté plus forte, inclusive et mobilisée au cœur des HLM de la Petite-Bourgogne.

Les points forts du projet :

- Mise en valeur du mentorat féminin local, modèles inspirants pour les jeunes filles,
- Renforcement des liens intergénérationnels
- Approche participative et structurante notamment grâce à la mise en place d'un comité de femmes en HLM,
- Création d'espaces sécuritaires et bienveillants pour apprendre, s'exprimer, développer des compétences et renforcer leur estime de soi.

PROJET

« VOISINAGE EN HARMONIE »

Organisme(s) porteur(s) :

OMH du Val-St-François

Région : Estrie

Montant octroyé pour la

réalisation du projet : 14 500 \$

Résumé du projet :

Le projet « **Voisinage en harmonie – Se rassembler pour mieux se connaître** » a pour ambition de transformer le quotidien des locataires en favorisant un climat social plus serein, inclusif et solidaire. Axé sur la mobilisation citoyenne, il vise à briser l'isolement, réduire les conflits et renforcer le pouvoir d'agir des locataires, en misant sur la participation collective et la création d'espaces de rencontre durables. La démarche débute par des rencontres de mobilisation et la mise en place de comités de locataires, afin d'impliquer activement les résidents dès les premières étapes du projet. Cette approche participative permet

de favoriser l'appropriation du projet et de consolider le sentiment d'appartenance au milieu de vie. Parmi les actions concrètes prévues, le projet comprend l'aménagement d'espaces extérieurs conviviaux, tels que des tables de pique-nique, des bancs et des îlots de socialisation, destinés à encourager les échanges informels entre voisins. L'installation de babillards communs dans les 30 immeubles concernés vise également à améliorer et uniformiser la communication, un levier clé pour renforcer la vie communautaire. De grands rassemblements collectifs ponctueront l'année — dont une fête estivale, une fête de Noël et des repas communautaires — afin de créer des moments festifs propices aux rencontres et à la réduction de l'isolement social. Ces événements seront complétés par une programmation riche et diversifiée d'ateliers d'éducation populaire, abordant notamment des thèmes tels que la gestion du budget, la communication non violente, la santé mentale et l'accès aux ressources familiales. Le projet accorde également une place importante aux activités intergénérationnelles, comme des bingos ou des activités de chants, ainsi qu'au soutien aux familles, avec des ateliers parent-enfant et des activités liées à la rentrée scolaire. En misant sur la solidarité, la convivialité et l'apprentissage collectif, « Voisinage en harmonie » se veut un véritable moteur de cohésion sociale et de mieux-vivre ensemble.

Les points forts du projet :

- Le projet touche plusieurs immeubles (30) et de nombreux locataires à mobiliser (plus de 200),
- Excellente mobilisation des partenaires (6) et de l'OMH (intervenante communautaire),
- Le budget est très bien détaillé et accompagné de plusieurs soumissions (projet réfléchi et préparé en amont)
- Un bilan du projet est programmé avec l'OMH, les locataires et les partenaires du projet.

PROJET

« TOUS RÉUNIS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE, LA SYMPHONIE DES BALCONS DÉBARQUE DANS ROCHER-PERCÉ »

Organisme(s) porteur(s) :

OMH de Grande-Rivière

Région : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Montant octroyé pour

la réalisation du projet : 15 000 \$

Résumé du projet :

Le projet « **Tous réunis pour mieux vivre ensemble, la Symphonie des balcons débarque dans Rocher Percé** » s'inscrit dans une période charnière pour le territoire, marquée par la fusion des cinq offices municipaux d'habitation. Cette démarche se veut le point de départ d'un virage collectif visant à améliorer la qualité de vie des locataires, en misant sur le vivre-ensemble et la revitalisation des liens sociaux. Déployé dans des milieux de vie pour aînés, le projet répond à une réalité préoccupante : une vie associative et communautaire fragilisée, dans une MRC parmi les plus touchées par la dévitalisation au Québec. Isolement social, tensions et conflits interpersonnels y sont bien présents, exacerbant le sentiment de solitude chez plusieurs locataires. Pour inverser cette tendance, le projet propose une série de fêtes de voisinage, conçues comme de véritables espaces de rencontre et de participation citoyenne. Les locataires sont invités à s'impliquer activement à toutes les étapes de l'organisation des activités, dont la pièce de théâtre interactive *La Symphonie des balcons*, au cœur de la démarche. À travers l'art et la participation collective, cette initiative vise à sensibiliser aux enjeux relationnels, à favoriser le dialogue et à renforcer les liens sociaux au sein des communautés. Elle cherche

également à susciter un nouvel élan d'implication citoyenne, en redonnant aux locataires un rôle actif dans l'amélioration de leur milieu de vie. Le projet sera déployé au printemps et à l'été 2026 dans trois salles communautaires du territoire, en partenariat avec le Réseau de développement social Rocher Percé. Une initiative rassembleuse qui mise sur la culture, la proximité et la solidarité pour recréer un vivre-ensemble plus harmonieux.

Les points forts du projet :

- Réduction de l'isolement et apaisement du climat social: un projet en lien avec un contexte de fusion afin de créer un nouveau milieu de vie autour d'un projet commun (reconnaissance, implication et partage).
- Utilisation de l'art comme levier de transformation sociale: la pièce de théâtre interactive permet d'aborder des enjeux relationnels de façon créative et engageante.

Prochaine 15^e édition d'ID²EM 2026-2027 : dates à retenir

Le lancement de l'appel de projets de la 15^e édition d'ID²EM est prévu au début du mois de juillet 2026. Une occasion attendue par de nombreux organismes, qui sont invités à prendre part aux formations offertes par le ROHQ et la FLHLMQ aux mois de juillet et septembre prochains. Ces formations offrent de nombreux conseils pratiques pour bâtir un dossier solide et maximiser ses chances de succès.

D'ici là, rien n'empêche d'amorcer le travail en amont. Réfléchir à un projet, échanger avec les locataires, les impliquer dès le départ, explorer des pistes de partenariats, établir un budget prévisionnel ou encore recueillir des soumissions : c'est souvent bien avant le dépôt officiel qu'un projet prend forme. ■

Les prochaines dates importantes -ID²EM 2026-2027

- Juillet 2026 : Lancement de l'appel de projets de la 15^e édition ID²EM 2026-2027
- Juillet et septembre 2026 : Formation *Comment optimiser son projet ID²EM*
- Septembre 2026 : Fin de l'appel de projets de la 15^e édition
- Novembre 2026 : Jury de sélection et recommandations
- Février 2027 : Annonce des projets retenus (SHQ)

Pour de plus amples informations :

Coralie Le Roux
directrice générale adjointe, ROHQ

Tel: 418 527-6228, poste 209
Coralie.Leroux@rohq.qc.ca

Bloc net et solidaire.



Projets d'aménagements réalisés grâce à ID²EM.



PROTÉGEZ VOS EMPLOYÉS + ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% SUR VOS COTISATIONS À LA CNESST

Novo est le parfait allié pour vous accompagner dans tous les aspects de vos obligations en tant qu'employeur.

Actuariat – Prévention – Gestion des réclamations – Formations SST
Services RH – Santé et mieux-être – Services juridiques

Demandez votre analyse
actuarielle gratuitement



NOVO

novosst.com



LE GUIDE DES ADMINISTRATEURS FAIT PEAU NEUVE

Par M^e Marc-Étienne Lauzon-Joset, conseiller principal aux affaires juridiques, ROHQ

marc-etienne.lauzon.joset@rohq.qc.ca | poste 204

Après plus d'une décennie sans mise à jour majeure, nous vous confirmons que la révision du *Guide des administrateurs* est bel et bien entamée. Prévu pour le printemps 2026, cet outil arrive à point nommé pour soutenir un réseau en pleine mutation avec la réalisation des derniers regroupements d'offices.

Comblé un vide

La dernière édition du guide remontait à 2010. Depuis, le paysage des offices d'habitation a radicalement changé : regroupements massifs, nouvelles réalités municipales et renouvellement constant des mandats. Dans ce contexte, l'absence d'un cadre de référence actualisé posait un défi de taille pour la formation des nouveaux élus et administrateurs bénévoles.

Pour rectifier le tir, le ROHQ travaille main dans la main avec la Société d'habitation du Québec (SHQ). L'objectif est clair : offrir une boussole fiable pour naviguer dans la complexité de l'habitation sociale d'aujourd'hui.

Plus qu'un guide, une boîte à outils

Le guide ne se contente pas de lister des règles. Il se veut une ressource pratique axée sur l'efficacité. On y retrouvera notamment :

- **Les structures :** Comprendre l'organisation et les rouages d'un office.

- **L'action :** Des outils concrets pour mener des réunions productives.
- **La transition :** Un soutien direct pour faciliter l'intégration après des élections ou des restructurations.

Une stratégie de gouvernance globale

Prendre note que ce guide s'ajoute au *Code de déontologie* et au *Guide du logement social* de la SHQ. De plus, pour renforcer ce coffre à outils, le ROHQ annonce déjà la préparation d'un **modèle de règlement de régie interne**, un

complément indispensable pour encadrer les procédures d'élections et la gestion des vacances au sein des conseils d'administration.

Au-delà de la lecture : la formation

La formation demeure le moteur de l'expertise et le ROHQ insiste sur le fait que ces documents ne remplacent pas l'accompagnement en gouvernance et saine administration. Les CA sont donc invités à profiter des formations qui leur sont offertes par le ROHQ, ainsi qu'aux ateliers dédiés lors du prochain congrès annuel. ■

À SURVEILLER

La publication officielle est prévue pour ce printemps. Pour ne rien manquer, les dirigeants sont invités à s'inscrire dès maintenant au **Centre de référence documentaire (CRDOHQ)** et au **ROHQ Express**.

Pour de plus amples informations :

M^e Marc-Étienne Lauzon-Joset
conseiller principal aux affaires juridiques, ROHQ
Tel : 418 527 6228, poste 204.
marc-etienne.lauzon.joset@rohq.qc.ca



LE POINT SUR LES TABLES D'ÉCHANGES ET D'EXPERTISE DU ROHQ

TABLE FINANCES

Gestion financière et reddition de comptes

Par Antoine Léveillé, M. Antoine Léveillé, conseiller aux communications et à la formation

antoine.leveille@rohq.qc.ca | poste 207

Les responsables aux finances du réseau des offices d'habitation se sont réunis le 2 avril dernier pour discuter des défis actuels liés au Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) et à l'évolution des outils de gestion. Entre nouveautés logicielles et un besoin accru de communication avec la SHQ, voici les points saillants de cette table Finances à laquelle M. Martin Vézina (Direction de l'Innovation et de l'expertise en habitat, SHQ) et M^{me} Annie Paré (Systèmes d'information et expérience client, COGIWEB) ont assisté.

PRHLM : Défis comptables et solutions pratiques

Le passage au programme PRHLM soulève plusieurs questions au sein de certains offices, notamment en raison de son statut « hors programme » qui complique le suivi budgétaire de quelques projets d'habitation. Il a été soulevé que :

- Les offices utilisent des méthodes de suivi et différentes stratégies pour isoler ces projets particuliers. Certains privilégient la création de centres de coûts spécifiques pour chacun des projets, tandis que d'autres gèrent le suivi via des comptes à recevoir au bilan afin de ne pas fausser les budgets d'exploitation réguliers.
- Plusieurs participants ont souligné un manque d'uniformité dans les chartes comptables.

L'absence de comptes standardisés impose souvent aux offices d'habitation de créer leurs propres structures, ce qui pourrait compliquer les analyses globales à long terme.

LOGIC : De nouvelles fonctionnalités pour faciliter la gestion

M^{me} Annie Paré a présenté des mises à jour importantes lors de cette table dans le logiciel LOGIC visant à simplifier la reddition de comptes. Deux points à retenir :

- **Visibilité par projet :** Il est désormais possible d'associer directement une facture ou un bon de commande à un numéro de projet dans le BSI.
- **Budgétisation :** La version la plus récente permet d'intégrer des budgets par projet,

offrant ainsi une analyse financière plus fine et des rapports plus précis.

Créances et radiations : se comparer pour mieux gérer

Les représentants à la table Finances ont relancé l'idée d'un partage de données sur les soldes de comptes clients (en pourcentage). L'objectif serait de permettre aux offices de se comparer face à l'augmentation marquée des créances et des radiations depuis deux ans.

Bien que la comparaison soit complexe en raison des procédures internes divergentes (délais d'ouverture de dossiers au TAL, interventions communautaires), l'idée d'un échange d'informations basé sur des ratios de pourcentage plutôt qu'en dollars a été retenue comme une avenue pertinente.

La complexité financière des projets Mission Unitaînés



Inauguration du bâtiment Le Gemme, un projet Mission Unitaînés dédié aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Plusieurs offices d'habitation s'organisent pour harmoniser le traitement comptable lié à l'acquisition des immeubles de Mission Unitaînés. Entre enjeux fiscaux et écritures d'acquisition, les gestionnaires financiers prônent le partage d'expertise pour éviter les frais d'honoraires redondants.

L'écriture d'acquisition

L'acquisition d'un immeuble via Mission Unitaînés présente des particularités comptables : le bâtiment est cédé sans créancier (don), souvent accompagné d'un fonds de réserve de remplacement pouvant représenter environ 500 000 \$.

- **L'enjeu de la « juste valeur » :** Certains représentants ont mentionné l'ambiguïté qui subsiste, même chez les auditeurs, sur la valeur à inscrire au bilan (valeur marchande, coût d'acquisition ou valeur estimée).
- **Solidarité du réseau :** Afin d'éviter que chaque office ne paie des frais de consultation élevés auprès de cabinets comptables, les représentants à la table Finances ont convenu de partager leurs modèles d'écritures comptables une fois validés, favorisant ainsi une uniformité dans le réseau.

Fiscalité

L'un des points les plus débattus a concerné la taxe sur la fourniture à soi-même (TPS/TVQ) lors de la livraison de l'immeuble. Bien que certains offices espèrent une exemption, certains confirment avoir reçu un avis indiquant que les OH (en tant qu'organismes municipaux ne récupérant que 50 % de la TVQ) devront s'acquitter de cette

taxe. Pour certains projets, cela représente une dépense imprévue importante.

Négociations municipales, congés de taxes et transfert

Le transfert d'une propriété implique également des discussions serrées avec les municipalités, notamment en ce qui concerne le droit de mutation qui requiert la proposition d'une entente afin d'obtenir un remboursement ou une exemption des droits de mutation. Plusieurs OH confirment aussi avoir négocié des congés de taxes, généralement d'une durée de 3 ans, pour faciliter le démarrage financier du projet.

Pour les projets en cours, le transfert de propriété et des responsabilités (assurances, gestion) est généralement attendu au moment du certificat d'achèvement final des travaux et de la signature de l'acte notarié, marquant ainsi le passage de l'entrepreneur vers l'OH ou l'OBNL partenaire.

Conseil pratique : Avant de finaliser vos écritures de transfert, les participants recommandent de valider le traitement de la TVQ, car les interprétations gouvernementales semblent varier selon la structure juridique de l'acquéreur (OMH vs OBNL).

Quelques précisions de la SHQ en bref

- **PSBL 2.0 :** La SHQ confirme que la conception du programme est en cours, mais les détails financiers seront précisés lors d'un suivi ultérieur.
- **Bordereaux de versement :** Une nouvelle pratique de la SHQ (depuis le 1er avril) permet la compensation directe des dettes d'états financiers antérieurs sur les nouveaux versements, ce qui nécessite une vigilance particulière lors de la conciliation bancaire. ■

Note aux membres : La SHQ tient à rappeler qu'en cas de doute sur la comptabilisation d'un projet, les conseillers en gestion et l'équipe d'analyse des états financiers demeurent disponibles pour vous accompagner.

TABLES : SOCIOCOMMUNAUTAIRES ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Mobilisation et innovation au cœur du logement social

Par Christine Vaillancourt, conseillère principale aux communications et à la formation et Marc-Étienne Lauzon-Joset, conseiller principal aux affaires juridiques

christine.vaillancourt@rohq.qc.ca | poste 202

marc-etienne.lauzon.joset@rohq.qc.ca | poste 204



Les récents échanges des gestionnaires sociocommunautaires et des responsables des services à la clientèle témoignent d'une volonté commune : adapter les pratiques aux nouvelles réalités du terrain, de la santé des locataires à la transformation numérique des offices.

Table des gestionnaires sociocommunautaires

La rencontre du 26 février a principalement porté sur le financement et la promotion du soutien sociocommunautaire en logement social en lien avec le dépôt final du *Cadre de référence des interventions sociocommunautaires en HLM* ainsi que sur la préparation des ateliers au Congrès du ROHQ 2026 qui se tiendra du 27 au 29 avril.

Rendez-vous à Québec en octobre

La prochaine rencontre, qui se tiendra en présentiel le 22 octobre 2026 à Québec, s'annonce déjà riche en enseignements. Deux présentations majeures sont inscrites au programme :

- *Modèle de partenariats en logement social et communautaire de l'Office d'habitation du Sud des Appalaches*, avec M^{me} Anne Bernier, directrice service à la clientèle, OH du Sud des Appalaches
- *Présentation de la recherche Enquête sur la santé des résidents-es de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR)*

Cette dernière étude révèle d'importantes disparités de santé chez les résidents de l'OMHTR par rapport à la population générale de la région de la Mauricie. Les conclusions plaident fortement en faveur d'un accroissement des ressources en soins de santé dédiées aux résidents.

L'étude sera présentée par M. Marc-André Blanchette, professeur et chercheur de l'UQTR, M^{me} Céline Lemay, coordonnatrice du service des partenariats et du soutien à l'innovation, Université du Québec à Trois-Rivières et M^{me} Linda Guimond, directrice accompagnement social et partenariat à l'OMH de Trois-Rivières.

Table service à la clientèle

Plus d'une vingtaine de gestionnaires, accompagnés de représentants de la SHQ et de la COGIWEB, se sont réunis pour aborder les enjeux concrets de la gestion locative.

La colocation sous la loupe

L'introduction de la colocation soulève des questions administratives complexes. Les échanges ont

permis d'approfondir les procédures d'analyse lors des demandes de nouveaux requérants ou d'ajouts en cours de bail, afin d'harmoniser les pratiques entre les offices.

L'efficacité au bout du stylet

La modernisation des processus a également franchi un pas avec la présentation de la **tablette Wacom** par la COGIWEB. Cet outil permet désormais la signature électronique des baux et des acceptations de logement en personne, facilitant ainsi l'archivage numérique immédiat et sécurisé.

Optimisation administrative

Enfin, la Table a traité de points techniques cruciaux pour le quotidien des gestionnaires :

- Les procédures de calcul des loyers avant la réception des avis de cotisation.
- Le traitement rigoureux des demandes incomplètes ou non recevables. ■

À noter : La date de la prochaine Table service à la clientèle sera fixée sous peu à la suite d'un sondage envoyé aux délégués.



TABLE SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENTS (SARL)

Optimisation des processus et enjeux

Par Coralie Le Roux, directrice générale adjointe, ROHQ

Coralie.Leroux@rohq.qc.ca | poste 209

La plus récente rencontre de la Table SARL, tenue le 26 mars 2026, a réuni une quarantaine de participants. Cette rencontre a permis des échanges particulièrement riches et pragmatiques sur les enjeux vécus par les SARL. Entre préparation et anticipation du 1er juillet à venir, modernisation des outils de travail et prochaine formation utile, les intervenants des SARL ont une fois de plus démontré leur engagement à améliorer et harmoniser leurs pratiques respectives pour mieux servir les ménages à la recherche d'un logement.

Vers la fin des « tableaux Excel parallèles » ?

C'est un constat partagé par plusieurs OH : malgré l'implantation du module SARL dans SIGLS, l'utilisation de fichiers Excel complémentaires demeure au sein de quelques OH pour répondre aux différentes exigences des directions locales ou des municipalités. Qu'il s'agisse de suivre précisément les séjours à l'hôtel ou de compiler des statistiques mensuelles, ce dédoublement de tâches alourdit la charge de travail des équipes.

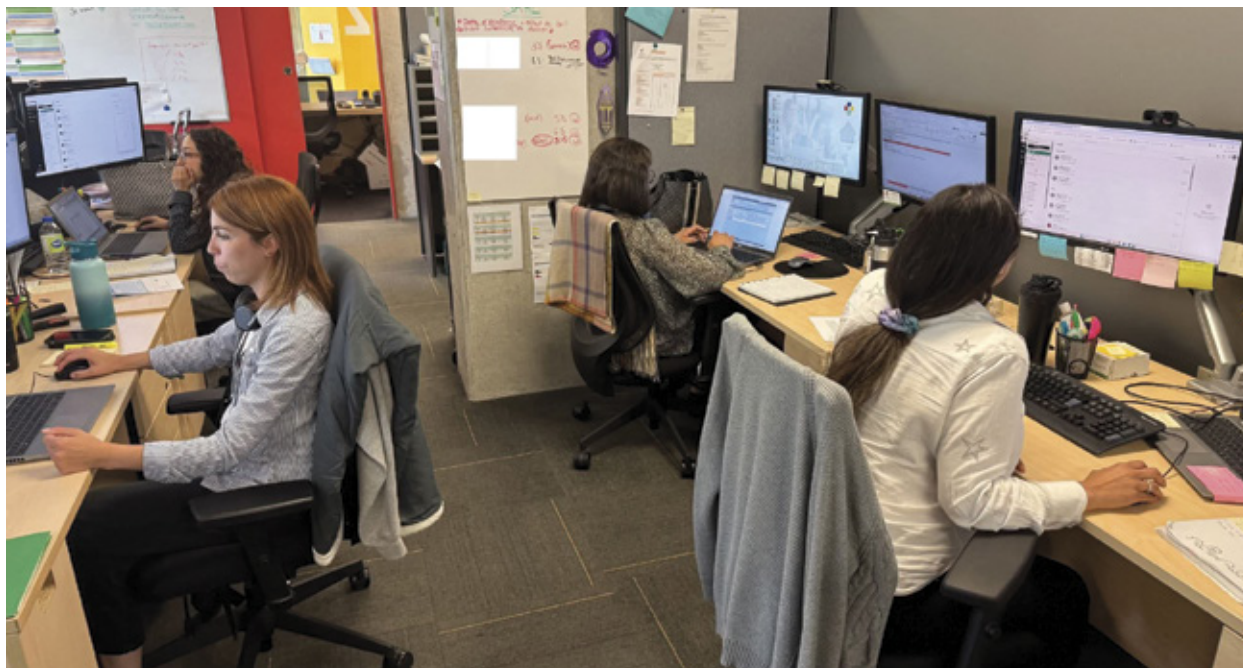
Invitée à l'occasion de cette rencontre d'échange, M^{me} Annie Paré (Direction des systèmes d'information et expérience client, COGIWEB) a profité de la rencontre pour présenter (et rappeler) qu'il existe plusieurs solutions intégrées dans l'outil SIGLS actuel :

- **Personnalisation locale :** Grâce au volet « pilotage », les OH peuvent ajouter eux-mêmes des sections (un onglet pour l'intervenant pivot, par exemple).
- **Extractions intelligentes :** Le système permet de filtrer et d'exporter des données spécifiques (relogement temporaire) de manière très précise.

M^{me} Annie Paré a également rappelé aux participants que la COGIWEB offrait régulièrement des formations pour les intervenants des SARL et invite les participants à consulter son calendrier des formations afin de connaître les prochaines dates offertes ([ICI](#)).

Du côté de la SHQ, Mesdames Eve Chevalier (Direction de l'habitation sociale – Est et Nord du Québec) et Nancy Brooks (Direction du soutien opérationnel des programmes) confirment l'importance d'avoir des données

harmonisées à l'approche du 1^{er} juillet et informe les participants que la SHQ publie, depuis peu, des statistiques sur son site Web. En outre, toutes deux ont rappelé que la SHQ se sert de ces données pour tenir un tableau de bord, document de base pour alimenter la ministre de l'Habitation ou lorsque des médias souhaitent des données précises à l'échelle du Québec. SIGLS demeure la référence absolue et une saisie rigoureuse dans l'outil suffit amplement à répondre à l'ensemble des requêtes qu'elles viennent de la SHQ, des administrateurs de l'OH ou des municipalités, rendant normalement les tableaux Excel accessibles. La SHQ a profité de la rencontre pour féliciter et remercier l'ensemble des intervenants des SARL pour leur travail exceptionnel sur le terrain et en amont du 1^{er} juillet, ce travail se reflète



Le SARL de l'office municipal d'habitation de Laval à l'œuvre.

sur les statistiques (diminution des appels notamment d'année et année).

Violence familiale : une formation axée sur la pratique

Lors de la rencontre précédente du 4 septembre 2025, un sujet à fait l'objet d'échanges et a suscité l'intérêt du ROHQ pour une possible formation qui serait offerte aux intervenants. Afin de cibler les besoins, M^{me} Christine Vaillancourt (conseillère principale aux communications et à la formation, ROHQ) était présente et a eu l'occasion d'échanger avec les participants. En suivi des échanges, la formation pourra être adaptée et permettre surtout de clarifier les aspects réglementaires et légaux de la violence familiale (et non la reconnaissance des signes de violence).

Cette formation pourrait être proposée le 10 septembre prochain lors de la prochaine rencontre de la Table SARL. L'objectif n'est pas de transformer

les intervenants en spécialistes de l'analyse psychosociale, mais plutôt leur donner les outils pour appliquer les règlements de la SHQ de manière harmonisée.

L'autonomie des requérants au cœur des préoccupations

Enfin, la Table a amorcé une réflexion sur l'évaluation de l'autonomie des demandeurs, particulièrement pour les profils complexes (santé mentale, passé carcéral). Les échanges se poursuivent pour identifier des outils d'évaluation qui vont au-delà de l'annexe d'autonomie standard, afin de garantir un milieu de vie adapté et sécuritaire pour tous les résidents.

- Quels outils sont utilisés au-delà de l'annexe d'autonomie standard?
- Comment évaluer des cas particuliers (santé mentale, passé carcéral)?
- La pertinence des entrevues pour déterminer le degré d'autonomie. ■

CONGRÈS



Regroupement des
offices d'habitation
du Québec



MOBILISER

POUR UN HABITAT SOCIAL QUI FAIT LA DIFFÉRENCE!

53^e édition
27 AU 29 AVRIL 2026
HILTON QUÉBEC

MOBILISER POUR UN HABITAT SOCIAL QUI FAIT LA DIFFÉRENCE!



MOBILISER POUR UN HABITAT SOCIAL QUI FAIT LA DIFFÉRENCE !

Le ROHQ a le plaisir d'inviter **les administrateurs (trices), directeurs (trices), intervenants (tes) sociocommunautaires et les gestionnaires techniques** à la 53^e édition du congrès organisée sous le thème Mobiliser pour un habitat social qui fait la différence !

Ce thème souligne l'importance d'agir ensemble pour transformer les défis du logement social en des occasions de bâtir des milieux de vie inclusifs et durables.

Dans un contexte où l'optimisation de nos façons de faire est essentielle, la programmation s'articule autour des enjeux les plus actuels. Elle vise à vous inspirer, à renforcer vos pratiques et à soutenir votre capacité à répondre à l'un des besoins humains les plus fondamentaux : offrir un logement digne, sécuritaire et accessible à celles et à ceux qui en ont le plus besoin.

Cette année, le ROHQ a tenu compte de vos commentaires. Ainsi, la programmation inclut une journée et demie entièrement consacrée aux ateliers entre pairs qui occupent la même fonction dans un office. Vous n'aurez donc pas à choisir parmi différents ateliers-conférences : vous assisterez simplement à ceux conçus pour votre profil professionnel. **Prenez bien note de consulter la programmation dédiée spécifiquement à votre rôle et/ou discipline professionnelle afin de connaître votre parcours de formations et d'ateliers.**

Membres du comité organisateur :

Claude Arton

directrice générale, OH du Haut-Saint-Laurent

Daniel Champagne

président, OH de l'Outaouais

Isabelle Couture

directrice générale, OMH Rive Nord

Olivier D'Astous

directeur de la gestion des immeubles,
OMH de Québec

Caty Grenon, Adm.A.

adjointe exécutive, Direction générale adjointe – Développement et Services corporatifs, OMH de Montréal

Stéphanie Lauzon

intervenante sociocommunautaire,
Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN)

Gérard Truchon

directeur général, OMH de Lévis

LUNDI 27 AVRIL 2026

13 H 00 OUVERTURE DU CONGRÈS

13 h 00



ANIMATION DU CONGRÈS

Salle de Bal

Joanne Boivin, animatrice, chroniqueuse de livres et blogueuse

13 h 00



ALLOCUTION D'OUVERTURE DU 53^E CONGRÈS

Mme Amina Chaffai, présidente du ROHQ



ALLOCUTION DE LA SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE DU MINISTRE DU LOGEMENT ET DE L'INFRASTRUCTURE

Mme Caroline Desrochers



ALLOCUTION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)

M. Jean Martel, ing.

13 h 30



« MÊLE-TOI DE TES AFFAIRES »

Fidèle à son style dynamique, Sylvain Boudreau enrichit cette conférence d'exemples marquants et nous invite avec passion à réellement nous mêler de nos affaires.

La conférence vise à:

- Responsabiliser les participants
- Inciter les participants à passer à l'action
- Démontrer que l'addition de petits détails peut faire une grande différence
- Prouver les bénéfices de l'attitude positive

Sylvain Boudreau, conférencier

14 h 20



STABILITÉ RÉSIDENNELLE : ET SI L'UN DES RÔLES D'UN OFFICE D'HABITATION ÉTAIT DE STABILISER LES PARCOURS DE VIE?

Dans un contexte de crise du logement, d'itinérance et de vulnérabilité croissante de la population, la stabilité résidentielle devient un enjeu central pour les offices d'habitation. Cette conférence propose de réfléchir à une question simple, mais structurante : et si l'un des rôles d'un office d'habitation était de contribuer à stabiliser les parcours résidentiels des ménages les plus vulnérables?



À partir d'expériences et d'observations du terrain, cette conférence mettra en lumière l'importance de la prévention, de la proximité et des partenariats pour maintenir les ménages en logement. Car lorsque la stabilité résidentielle se fragilise, les conséquences peuvent être rapides : endettement, désorganisation familiale, isolement et parfois l'itinérance.

Isabelle Pépin, directrice générale OMH de Montréal

Rouzier Métellus, directeur de la gestion de vie, Service de la gestion des milieux de vie

15 h 15

Pause réseautage

15 h 30 à 16 h 30



PANEL SUR LES MEILLEURES PRATIQUES POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX BESOINS DES LOCATAIRES

Dans le cadre d'une collaboration entre les différentes professions ou rôles dans les offices d'habitation, le panel dévoilera les pratiques les plus performantes des OH pour répondre aux besoins essentiels des locataires, que ce soit lors de travaux majeurs, de reconduction de baux ou dans des situations de vulnérabilité notamment en cas d'insalubrité ou de perte d'autonomie.



Patrick Benjamin, directeur de l'organisation communautaire, Service de la gestion des milieux de vie, OMH de Montréal



Manon Charest, directrice générale, ORH de Vaudreuil-Soulanges

Olivier D'Astous, directeur, Direction de la gestion des immeubles, OMH de Québec

16 h 30

Salle Villeray/De Tourny

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE COGIWEB
(RESERVÉE AUX MEMBRES DE COGIWEB)

CONFÉRENCES POUR LES ADMINISTRATEURS (TRICES)

7 h 00 à 8 h 15

Petit-déjeuner réseautage

8 h 30

Sainte-Foy/Portneuf

BLOC 1



PRÉVENIR LA CORRUPTION : COMPRENDRE, IDENTIFIER ET AGIR EFFICACEMENT

La conférence permettra d'identifier et de comprendre les vulnérabilités organisationnelles afin de mieux anticiper les risques et de mettre en place des mesures de prévention adaptées.



Dans un format dynamique et pratique, les participants exploreront les éléments du diamant de la fraude (la motivation, l'opportunité, la capacité et la rationalisation) et verront comment leur interaction peut créer un terrain favorable aux transgressions.

Martine Barbeau, conseillère en prévention et en gestion des risques, Unité permanente anticorruption (UPAC)

Jean-François Pelletier, inspecteur-chef, directeur de la prévention, des normes et des relations avec les citoyens (UPAC)

10 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage et visite des exposants

11 h 15

Sainte-Foy/Portneuf

BLOC 2



RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ET DE BONNE GOUVERNANCE.

La conférence propose de distinguer clairement les rôles et responsabilités respectifs du conseil d'administration et de la direction générale.

Les questions suivantes seront abordées : qu'est-ce qu'une décision stratégique dans un Office d'habitation? Comment distinguer les enjeux structurants à long terme des choix opérationnels quotidiens? Quels outils simples permettent d'assurer un suivi rigoureux, sans alourdir inutilement les travaux du conseil ou de la direction?

Comment un CA peut-il mieux identifier les risques émergents et saisir les opportunités au bénéfice de sa communauté et de la réalisation de sa mission?

François La Roche, ASC, C.Dir, MBA, expert-conseil, stratégie et gouvernance, Arsenal conseils

12 h 15 à 13 h 30

Salle de Bal

Dîner

13 h 30

Sainte-Foy/Portneuf

BLOC 3



SAVOIR GUIDER ET QUESTIONNER AVEC COURAGE ET DILIGENCE

Cet atelier vise les objectifs suivants :

- renforcer concrètement les habiletés comportementales essentielles à une gouvernance efficace;
- savoir poser les bonnes questions;
- intervenir avec discernement et assumer son rôle avec courage, même dans les situations délicates.

Une attention particulière sera accordée à la posture de stratégie. Comment voir plus loin que les enjeux immédiats? Comment anticiper différents scénarios et reconnaître les risques émergents?

Sophie-Emmanuelle Chebin, présidente et associée principale, Arsenal conseils

François La Roche, ASC, C.Dir, MBA, expert-conseil, stratégie et gouvernance, Arsenal conseils

15 h 00 à 15 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage et visite des exposants

15h30 à 16h30

BLOC 4

Sainte-Foy/Portneuf

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU ROHQ

17 h 30 à 19 h 00

Grande Place Foyer

COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE OFFERT PAR LE PARTERNAIRE OFFICIEL

Vous êtes cordialement invité(e) à participer à cette activité. N'oubliez pas votre coupon pour votre consommation.

BONNEVILLE

MARDI 28 AVRIL 2026

CONFÉRENCES POUR LES DIRECTIONS GÉNÉRALES

7 h 00 à 8 h 15

Petit-déjeuner réseautage

8 h 30

Salle de Bal

BLOC 1



MOT DE BIENVENUE

Joël Gomez, directeur général, OMH Haut-Richelieu et **Gérard Truchon**, directeur général, OMH de Lévis

9 h 15 à 10 h 15

Salle de Bal

BLOC 2



COMMUNIQUER STRATÉGIQUEMENT, ÇA NE S'IMPROVISE PAS !

Cette conférence vise à outiller les directeurs d'offices d'habitation pour mieux naviguer dans l'environnement politique municipal et gouvernemental. Il ne suffit plus de gérer : il faut savoir positionner ses projets, parler le langage des élus et démontrer clairement les retombées pour la communauté.

Les participants repartiront avec des outils concrets pour mieux « vendre » leurs projets de développement, influencer positivement les décisions et transformer leurs relations politiques en leviers d'action.

Annie Fernandez, présidente fondatrice, Fernandez relations publiques

10 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage et visite des exposants

11 h 15

Salle de Bal

BLOC 3



LA FORCE DU DÉPASSEMENT

La conférence permettra aux participants de prendre conscience de leur plein potentiel. Il n'y a de limites que celles que l'on s'impose. Ainsi, le conférencier motivateur Hugo Girard démontre, à travers son parcours d'homme fort et sa carrière d'athlète professionnel à l'international, que la réussite dépend de soi et de sa propre volonté d'agir.

Hugo Girard, athlète de force et homme d'affaires accompli et conférencier

12 h 15 à 13 h 30

Salle de Bal

Dîner

13 h 30

Salle de Bal

BLOC 4



OSER DÉCÉLÉRER POUR MIEUX AVANCER

Gabriel Renaud en sait quelque chose : après des années dans des milieux où la performance dominait, son corps l'a forcé à s'arrêter. Ce choc est devenu un apprentissage essentiel et l'entrée vers une nouvelle manière d'avancer.

Sujets abordés

- Les 7 clés d'un cerveau en santé basé sur les neurosciences;
- Comment recalibrer le système nerveux;
- Comment sortir du culte de la performance à travers la robustesse et la résonance.

Gabriel Renaud, auteur, athlète, conférencier Hubu

15 h 00 à 15 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage et visite des exposants

15 h 30 à 16 h 30

BLOC 5

Salle de Bal



PANEL D'ÉCHANGES AVEC LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Isabelle Couture, directrice générale, OMH de la Rive Nord

Gérard Truchon, directeur général, OMH de Lévis

17 h 30 à 19 h 00

Grande Place Foyer

COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE OFFERT PAR LE PARTENAIRE OFFICIEL

Vous êtes cordialement invité(e) à participer à cette activité. N'oubliez pas votre coupon pour votre consommation.

BONNEVILLE

MARDI 28 AVRIL 2026

CONFÉRENCES POUR LES INTERVENANTS (ES) SOCIOCOMMUNAUTAIRES

7 h 00 à 8 h 15

Petit-déjeuner réseautage

8 h 30

Villeray/De Tourny

BLOC 1

ATELIER : « AU-DELÀ DU TITRE »

9 h 30 à 12 h 15

Villeray/De Tourny



MIEUX INTERVENIR EN CONTEXTE D'ITINÉRANCE : POSTURE, COHABITATION ET ADAPTATION

Cet atelier vise à clarifier ce que recouvre l'itinérance aujourd'hui, ses différentes formes, et les impacts sur la cohabitation en logement social. Une attention particulière sera portée à la posture psychosociale: comment entrer en contact? Comment conjuguer cadre, sécurité, bienveillance et responsabilisation? Quelles prises de position privilégier pour soutenir à la fois les personnes en situation de grande vulnérabilité et l'équilibre du milieu de vie?

Magali Parent, animatrice et conférencière

10 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage et visite des exposants

11 h 15

Villeray/De Tourny

BLOC 3



MIEUX INTERVENIR EN CONTEXTE D'ITINÉRANCE : POSTURE, COHABITATION ET ADAPTATION (SUITE DE LA CONFÉRENCE)

Magali Parent, animatrice et conférencière

12 h 15 à 13 h 30

Salle de Bal
Dîner

13 h 30

Villeray/De Tourny

BLOC 4



LA COMPASSION ET SA FATIGUE

Mieux comprendre comment la compassion s'est installée dans nos vies, et de quelles façons elle se manifeste au quotidien. Cette conférence explore plusieurs stratégies efficaces pour y répondre de manière adéquate.

Julie Fournier, T.S. psychothérapeute, dirigeante et formatrice, La porte rouge consultation

15 h 00 à 15 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage et visite des exposants

15 h 30 à 16h30

Villeray/De Tourny

BLOC 5



OUTILS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE MILIEUX DE VIE INCLUSIFS ET BIENVEILLANTS

Des outils ont été développés par des équipes de recherche en partenariat avec le milieu de la pratique afin de soutenir le développement de milieux de vie plus inclusifs et bienveillants pour toutes les personnes âgées notamment celles pouvant faire face à de la marginalisation.

Dans un premier temps, des outils issus de recherches s'adressant à des questionnaires, des intervenants ou des bénévoles ainsi qu'aux divers usagers des milieux de vie seront présentés. Puis, les participants seront invités à pousser la réflexion plus loin au travers de mises en situation pratiques et d'expérimentation des outils développés.

Hélène Carbonneau, Ph.D en gérontologie, Groupe de recherche sur l'expérience inclusive de loisir (GIREIL)

17 h 30 à 19 h 00

Grande Place Foyer

**COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE OFFERT PAR LE PARTENAIRE
OFFICIEL**

Vous êtes cordialement invité(e) à participer à cette activité. N'oubliez pas votre coupon pour votre consommation.

BONNEVILLE

MARDI 28 AVRIL 2026

CONFÉRENCES POUR LES GESTIONNAIRES TECHNIQUES

7 h 00 à 8 h 15

Petit-déjeuner réseautage

8 h 30

Salle Dufferin

BLOC 1



LES RÉCLAMATIONS DES ENTREPRENEURS ET COMMENT BIEN S'Y PRÉPARER

Cette formation vous aidera à vous préparer à d'éventuelles réclamations. Nous traiterons d'abord de la préparation du dossier en vue d'une éventuelle réclamation: prévoir, documenter, collaborer et savoir s'entourer. Nous aborderons ensuite la quantification des dommages: les principales causes de réclamation et les méthodes de quantification des dommages.

M^e Michèle Frenière, avocate, PRELIA S.E.N.C.R.L

9 h 30 à 10 h 30

Salle Dufferin

BLOC 2



REPENSER L'ENVELOPPE DES BÂTIMENTS: SOLUTIONS INNOVANTES MODERNES DE REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

Cette conférence présente les options de remplacement disponible de revêtements extérieurs lors de la rénovation d'immeubles HLM existants de moyenne densité (20, 50 ou 100 logements) considérant des immeubles dotés de revêtement en bois. Faire connaître des matériaux innovants et durables.

Aborder pour chaque option :

- les avantages et les inconvénients;
- les coûts associés;
- les considérations pertinentes pour la rénovation.

Jean-David Laplante, directeur technique principal

Guillaume Drouin-Chartier, architecte associé, OAQ | designer urbain

10 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage et visite des exposants

11 h 15

Salle Dufferin

BLOC 3



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES IMMEUBLES HLM (20-100 LOGEMENTS) : ENJEUX ET PROGRAMMES DE SOUTIEN

Le défi d'améliorer la performance énergétique des immeubles HLM s'articule autour de deux enjeux :

- Quelles sont les solutions techniques les plus réalistes?
- Comment les mettre en œuvre grâce aux programmes d'aides financières?

La conférence touchera autant les immeubles existants que ceux à construire en différenciant les solutions proposées.

Claude Routhier, CSO, conseiller aux projets spéciaux Poly-Énergie inc.

Sylvain-Pierre Crête, chef expertise énergétique, Direction clients affaires et expertise énergétique, Hydro-Québec

12 h 15 à 13 h 30

Salle de Bal
Dîner

13 h 30

Salle Dufferin

BLOC 4



PROJET DE LOI 79 : TOUT SAVOIR SUR LES MODIFICATIONS

Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM) et visant à alléger le fardeau administratif des municipalités.

Me Sébastien Laprise, avocat, Langlois Avocats

15 h 00 à 15 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage et visite des exposants

15 h 30 à 16 h 30

BLOC 5

Salle Dufferin

TABLE DES GESTIONNAIRES TECHNIQUES

17 h 30 à 19 h 00

Grande Place Foyer

COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE OFFERT PAR LE PARTERNAIRE OFFICIEL

Vous êtes cordialement invité(e) à participer à cette activité. N'oubliez pas votre coupon pour votre consommation.

BONNEVILLE



MERCREDI 29 AVRIL 2026

CONFÉRENCES POUR LES ADMINISTRATEURS (TRICES) ET LES DIRECTIONS GÉNÉRALES

7 h 00 à 8 h 15

Petit-déjeuner réseautage

8 h 30 à 10 h 00

Salle de Bal

BLOC 6



COLLABORER EFFICACEMENT POUR RÉALISER LA MISSION

Alors que la qualité de la relation entre le conseil d'administration et la direction générale constitue l'un des principaux déterminants de la performance organisationnelle, cet atelier proposera de revenir à des principes fondamentaux de fonctionnement, adaptés à la réalité des Offices d'habitation du Québec.



Où s'arrête la gouvernance et où commence la gestion? Comment éviter —ou gérer— les glissements,

les malentendus ou les situations moins qu'idéales qui en découlent? À partir de situations concrètes, les participants seront invités à clarifier leurs attentes respectives et à identifier des balises favorisant une collaboration saine et efficace.

Sophie-Emmanuelle Chebin, présidente et associée principale, Arsenal conseils

François La Roche ASC, C.Dir, MBA, Expert-conseil, stratégie et gouvernance, Arsenal conseils

10 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage

CONFÉRENCES POUR LES INTERVENANTS (ES) SOCIOCOMMUNAUTAIRES

7 h 00 à 8 h 15

Petit-déjeuner réseautage

8 h 30

Sainte-Foy/Portneuf

BLOC 6

AGIR ENSEMBLE POUR FAIRE ÉVOLUER NOTRE PRATIQUE

À la suite du dernier congrès du ROHQ, un comité d'intervenantes sociocommunitaires a été créé pour soutenir leur regroupement et leur reconnaissance. Il propose cette année un atelier visant à définir un plan d'action autour de quatre axes : échanges d'information, reconnaissance, formation et structuration de la pratique.

La participation au congrès des ISC des régions du Québec permettra de dresser un portrait actuel de leurs besoins et de mettre en place une structure d'échanges, de valoriser leur travail, de cibler des besoins de formation et de développer une pratique collective. L'atelier se veut un espace d'échanges favorisant une communauté de pratique.

Les intervenantes sociocommunitaires : Véronique Bouchard, Laurie-Ève Carette, Justine Dallaire, Nathalie Lacas, Arianne Villeneuve, Stéphanie Lauzon

10 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage

DERNIÈRES CONFÉRENCES POUR TOUS

11 h 00

Salle de Bal

ALLOCUTION DE LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'HABITATION DU QUÉBEC ET MINISTRE DE LA CONDITION FÉMININE, MME CAROLINE PROULX



MERCREDI 29 AVRIL 2026

CONFÉRENCES POUR LES GESTIONNAIRES TECHNIQUES

7 h 00 à 8 h 15

Petit-déjeuner réseautage

8 h 30

Salle Dufferin

BLOC 6



LA GESTION DE NOS RISQUES D'ASSURANCES POUR ÊTRE BIEN PROTÉGÉ

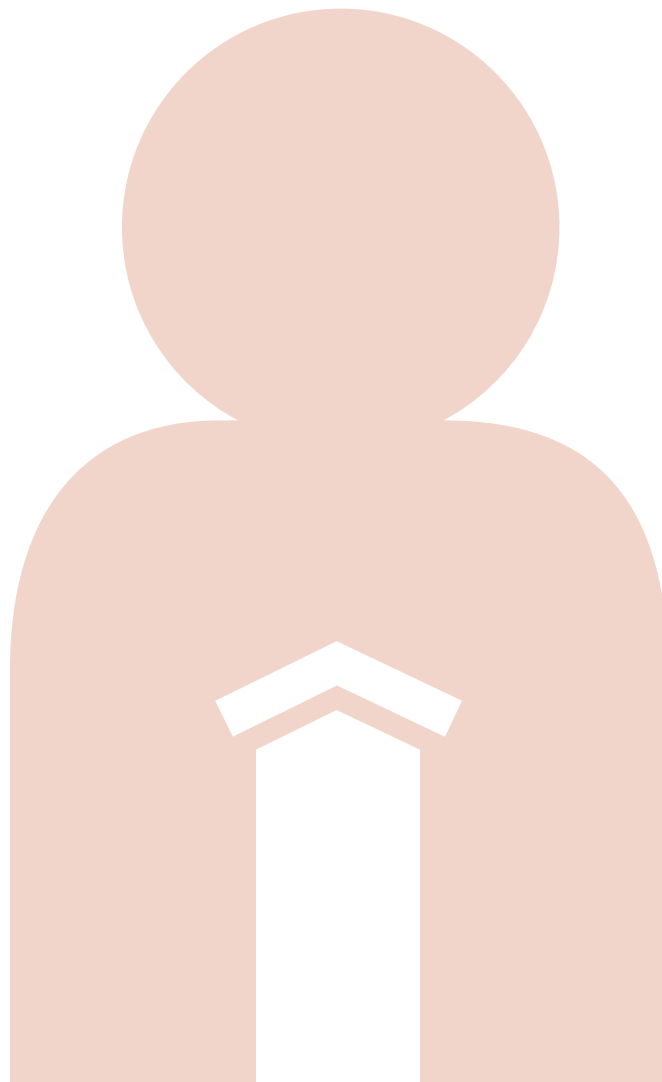
Cette conférence aura pour objectif de présenter des éléments importants pour votre gestion d'assurances ainsi que des méthodes de réflexion permettant de déterminer les assurances les plus appropriées à exiger pour vos approvisionnements, en fonction des risques. Des conseils vous seront proposés afin d'analyser et de vérifier la conformité des assurances reçues dans le cadre des soumissions.

Martin Grandchamp, président, conseiller principal
FIDEMA, Groupe conseils inc.

10 h 30

Grande Place Foyer

Pause-réseautage



DERNIÈRES CONFÉRENCES POUR TOUS

11 h 15

Salle de Bal

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

Kim Levesque-Lizotte, scénariste et autrice

Diplômée de l'École nationale de l'humour, Kim Lévesque-Lizotte amorce sa carrière comme humoriste en 2010 avant de s'imposer comme chroniqueuse et autrice télé.

Elle se fait rapidement remarquer comme scénariste avec Les Simone, série à succès diffusée pendant trois saisons sur ICI Télé. Suivent Escouade 99, Virage et Les bombes, cette dernière récompensée du prix de la meilleure comédie dans une langue autre que l'anglais et d'un prix spécial francophone aux Rockie Awards. Avec Avant le crash, dont la troisième et dernière saison fut diffusée en automne 2025, Kim révèle une nouvelle facette de son écriture. Au théâtre, elle signe la comédie Moi... et l'autre, présentée en tournée à travers le Québec.



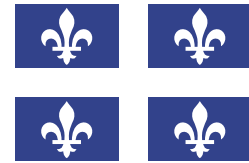


MERCI À NOS PARTENAIRES

PARTENAIRE PRINCIPAL

**Société
d'habitation**

Québec



PARTENAIRES OR



PARTENAIRES ARGENT

COGIWEB
BONNEVILLE

PARTENAIRES BRONZE



ÊTRE PROTÉGÉ AU QUOTIDIEN, EN CONTRÔLE POUR DEMAIN

Une protection et une tranquillité d'esprit
avec des partenaires de confiance.

ASSURANCE COLLECTIVE ET SERVICE SANTÉ



Regroupement des offices
d'habitation du Québec

Programme d'aide aux employés
Télémédecine
Assurance médicament
Assurance voyage
Assurance salaire

Information



RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE



Revenus stables
Complément aux prestations
gouvernementales
Simple et automatisé
Service-conseil

Passez à l'action!



83 %
des OH
en profitent



beneva



LE PROJET DE LOI 20 SOUS LA LOUPE

Entre efficacité nationale et réalités locales, la Commission de l'aménagement du territoire ouvre ses travaux et les débats.

Le secteur du logement social au Québec est à la croisée des chemins. Lors de la récente période de questions à la Commission de l'aménagement du territoire, les échanges entre les députés et le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) ont mis en lumière les zones de tension d'une réforme ambitieuse : le Projet de loi 20. Entre promesses de transparence et certaines craintes de centralisation, voici les quatre piliers qui ont animé les discussions.

Le « guichet unique » : la fin du casse-tête pour les locataires ?

C'est le fer de lance de la réforme. Celle d'harmoniser les règles d'attribution pour que le parcours d'un demandeur soit le même, qu'il se trouve à Rimouski ou à Montréal. Tout au long des travaux, les députés ont insisté sur la notion d'équité.

Le défi est de taille : garantir que les ménages les plus vulnérables ne soient plus victimes de disparités régionales. Ce futur guichet unique doit donc devenir un gage de transparence, assurant que la priorité reste dictée par le besoin réel et non par la complexité administrative locale.

Autonomie locale : l'expertise de terrain est-elle en péril ?

Peut-on diriger le logement social depuis un bureau fixe à Québec ? C'est la question qui brûlait les lèvres de plusieurs intervenants. Le ROHQ a été pressé de questions sur l'équilibre fragile entre les règles nationales imposées par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et l'autonomie des offices locaux.

« Comment centraliser sans étouffer l'expertise de ceux qui connaissent chaque rue et chaque quartier ? »

L'enjeu ici est de normaliser sans déshumaniser, en préservant cette connaissance fine des besoins

spécifiques à chaque territoire, une connaissance que possèdent les gestionnaires de proximité.

Le nerf de la guerre : moyens financiers et humains

Une réforme, aussi noble soit-elle, ne peut se construire sur du sable. Le ROHQ n'a pas manqué de souligner l'inquiétude des gestionnaires : la mise en œuvre de la loi 20 demande des ressources et de l'expertise.

Nouveau système informatique centralisé, critères de sélection plus complexes, responsabilités accrues... la liste est longue. Pour les offices d'habitation, l'équation est simple : sans investissements financiers massifs et sans personnel qualifié pour piloter ces changements, la réforme risque de frapper un mur bureaucratique.

Une vision globale : intégrer les coops et les OSBL

Enfin, le débat s'est élargi au-delà du secteur public. Puisque le logement social est une mosaïque, la loi 20 doit impérativement tisser des liens avec le secteur communautaire (coopératives et OSBL).

L'objectif ultime est la simplification. Pour le citoyen, peu importe que le toit appartienne à un office ou à une coopérative ; le système doit être fluide. La collaboration entre le public et le communautaire est donc devenue un enjeu majeur pour s'assurer que tout le monde parle le même langage et utilise les mêmes outils.

COMMISSION – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le ROHQ et le projet de loi n° 20

Cette vidéo, disponible sur la chaîne YouTube du ROHQ (@ROHQQuebec), présente l'intégralité du témoignage d'Antonio Ciarciaglino, directeur général du ROHQ, devant la Commission.



Si le Projet de loi 20 promet une modernisation nécessaire, le succès de cette transformation reposera sur la capacité du gouvernement à écouter les acteurs de terrain. ■

Pour en savoir plus à propos du Projet de Loi 20, consultez :
MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI N°20: Loi édictant la Loi visant à favoriser l'accès au logement et modifiant diverses dispositions concernant le domaine de l'habitation. rohq.qc.ca

Des conditions claires

Lors de la séance du 26 mars 2026 à la Commission de l'aménagement du territoire, Antonio Ciarciaglino, directeur général du ROHQ, a présenté une position nuancée : il appuie les objectifs de modernisation du projet de loi n° 20, tout en posant des conditions strictes pour sa réussite.

Voici le résumé de ses interventions et des réponses apportées aux députés :

1 Un appui de principe au « Guichet unique »

M. Ciarciaglino a confirmé que le ROHQ soutient la création d'un système centralisé. Selon lui, le modèle actuel est trop fragmenté et inéquitable. Ses réponses ont insisté sur le fait que le projet de loi 20 s'aligne sur la volonté du réseau d'optimiser l'accès au logement pour les citoyens, à condition que le déploiement soit graduel.



M^{me} Caroline Proulx (Berthier), ministre responsable de l'habitation

2 La gouvernance : les Offices comme acteurs clés

Face aux questions sur la centralisation des pouvoirs à la Société d'habitation du Québec (SHQ), le ROHQ a plaidé pour que le gouvernement confie aux offices d'habitation un rôle stratégique de premier plan.

Sa position : Le réseau des offices possède l'expertise terrain nécessaire pour gérer les opérations du futur guichet unique. Il a mis en garde contre une gestion trop déconnectée des réalités locales.



M. Dany Caron, directeur général de l'OMHQ, M. Antonio Ciarciaglino, directeur général du ROHQ et M^{me} Coralie Le Roux, directrice générale adjointe du ROHQ.

3 Le financement : le point de rupture

C'est le sujet sur lequel il s'est montré le plus ferme. Antonio Ciarciaglino a martelé que les nouvelles responsabilités (gestion informatique, validation complexe des dossiers, reddition de comptes accrue) ne peuvent être assumées à coût nul.

Sa réponse aux députés : Il exige un financement « reconnu, pérenne et adéquat ». Sans ressources supplémentaires pour le personnel, la réforme risque de fragiliser un réseau déjà sous haute pression.



Antonio Ciarciaglino, directeur général, ROHQ

4 L'inclusion des autres secteurs (Coops et OSBL)

Interrogé sur la collaboration avec le secteur communautaire, il a souligné l'importance d'une approche inclusive pour simplifier la vie des demandeurs. Toutefois, il a recommandé que la mise en œuvre débute d'abord par le réseau des offices, qui est déjà prêt à opérer ce virage, avant de l'étendre à l'ensemble du logement abordable.



M^{me} Jennifer Maccarone (Westmount-Saint-Louis), députée de l'opposition officielle

PHAQ : LE PROJET DORVAL

Présentation générale du projet

Le projet Dorval est un immeuble de 20 logements destinés à des familles nombreuses, à des personnes seules et à des couples à faible revenu. Conçu comme un véritable milieu de vie, il offre un environnement sécuritaire et inclusif favorisant l'autonomie et l'intégration sociale grâce à l'accompagnement communautaire et à la proximité des services, permettant aux occupants de développer leur pouvoir d'agir et de participer activement à la vie collective. Pensé selon des standards élevés d'accessibilité universelle et d'efficacité énergétique, le projet intègre des mesures environnementales concrètes et, réalisé en partenariat avec la Ville, contribue à la mixité sociale, à la vitalité du secteur et au développement durable de la communauté. Certains travaux différés — notamment le mur solaire, l'aménagement du stationnement et le terrassement — seront complétés au printemps.

Particularités du projet

Efficacité énergétique et développement durable : Le projet s'inscrit pleinement dans une approche intégrée de développement durable et d'efficacité énergétique, en dépassant de 40 % les exigences du Code du bâtiment. La conception intègre des stratégies passives et performantes telles qu'un mur solaire passif, des thermopompes et des échangeurs d'air à haute efficacité, une grande fenestration favorisant l'éclairage naturel, ainsi qu'un bassin d'infiltration pour la gestion durable des eaux pluviales. Une membrane de toiture blanche contribue à réduire les îlots de chaleur urbains, tandis que le choix des matériaux tient compte de leur impact environnemental sur l'ensemble de leur cycle de vie. Un programme d'entretien préventif assure également la pérennité des composantes. Enfin, le projet est certifié NovoClimat, attestant de son haut niveau de performance énergétique et de sa conformité aux meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique. ■

Organisme développeur : Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR)

Nombre d'unités : 20 logements (les 5 logements du rez-de-chaussée sont adaptables)

Typologie :

- 1 cc : 8 logements
- 3cc : 9 logements
- 4cc : 3 logements
- 1 salle communautaire

Financement :

- Programme Habitation abordable Québec volet 1 (PHAQ — SHQ)
- Fonds pour le logement abordable (SCHL)
- Ville de Trois-Rivières : Contribution financière et crédit de taxes
- Desjardins — Fonds d'aide au développement du milieu
- NovoClimat

Dons/Avantages qui ont participé à la viabilité du projet :

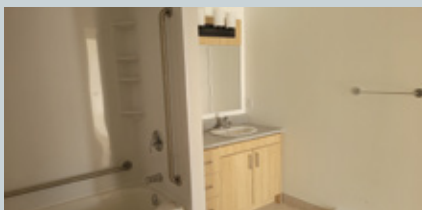
- Crédit de taxes de 10 ans de la Ville de Trois-Rivières

Coût total de la construction : 9 millions \$

Clientèle : Mixte (familles, aînés, personnes seules, personnes à mobilité réduite)

Date de début des travaux : Octobre 2024

Date de livraison : 13 février 2026



DES NOUVELLES DU RÉSEAU

Direction générale : Daniel Girard prend les rênes de l'OMH de Trois-Rivières



L'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR) entame un nouveau chapitre avec l'arrivée de M. Daniel Girard au poste de directeur général. Entré en fonction le 23 février dernier, M. Girard apporte avec lui un bagage impressionnant de plus de 20 ans d'expérience en gestion d'organisations.

Un parcours axé sur l'excellence

Reconnu pour son leadership mobilisateur et sa rigueur, Daniel Girard a piloté de nombreux projets de restructuration et d'optimisation au sein de structures

d'envergure, notamment au Groupe Synovo SYM et dans le secteur de la santé. Diplômé de l'ENAP et de l'Université Concordia, il maîtrise les enjeux complexes de la gouvernance et du développement organisationnel.

Au service de la mission sociale

Dans un contexte où l'accès au logement demeure une priorité cruciale, l'arrivée de M. Girard tombe à point nommé. Sa vision stratégique sera un atout majeur pour soutenir la mission de l'Office : offrir des logements convenables aux ménages à faible revenu tout en favorisant leur autonomisation.

«Le conseil d'administration se réjouit de pouvoir compter sur son leadership pour soutenir nos priorités stratégiques, au bénéfice direct de la communauté trifluvienne.»

Nous lui souhaitons la plus cordiale des bienvenues dans ses nouvelles fonctions. ■

Un nouveau souffle pour l'îlot Saint-Vincent-de-Paul

Après des années d'attente, le projet de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul à Québec passe enfin de la vision à la réalité.

Grâce à une collaboration étroite entre Maisons Canada, le gouvernement du Québec et la Ville de Québec, ce site s'apprête à devenir un modèle de mixité résidentielle.

C'est une annonce qui apporte un vent d'optimisme dans le paysage de l'habitation. Le projet franchit donc une étape cruciale avec la confirmation de la construction de 151 nouveaux logements. Ce futur complexe ne se contente pas d'augmenter l'offre immobilière ; il mise sur une structure inclusive en intégrant des unités sociales, abordables et intermédiaires, répondant ainsi directement aux besoins variés des familles du quartier.

Une gestion concertée

Au-delà de la pelle mécanique, c'est l'aspect administratif qui se modernise. Pour soutenir l'élan du financement fédéral, les promoteurs et partenaires sont invités à utiliser le portail numérique de Maisons Canada.

Toutefois, la rapidité d'exécution reste le nerf de la guerre. Afin d'assurer un maillage efficace entre le fédéral et le provincial,



Dévoilement du projet de l'îlot St-Vincent-de-Paul en compagnie de Gregor Robertson, ministre du Logement et des Infrastructures du Canada, Caroline Proulx, ministre responsable de l'Habitation, Ana Bailão, PDG de Maisons Canada et Jean Martel, président de la SHQ.

les porteurs de projets sont vivement encouragés à transmettre simultanément leurs dossiers à la Société d'habitation du Québec (SHQ). Cette approche collaborative vise à éliminer les goulots d'étranglement bureaucratiques et à accélérer la livraison de logements dont la capitale a urgemment besoin. ■

RÉCENTES PUBLICATIONS

NOUVEAUTÉ PROCÉDURIER PSLQ : PRÉJUMELAGE LOCATIF (MATCH PARFAIT)



Cette procédure est réalisée afin d'assurer une mise en œuvre uniforme du **Prémélage locatif (volet 3)** en lien avec le programme PSLQ.

Le ROHQ a élaboré un procédurier, en collaboration avec la SHQ et certains offices, afin d'assurer une utilisation uniforme à travers le réseau et faciliter l'intégration du volet 3 dans les opérations des équipes en sélection-location.

À la différence du PSLQ volet 1 ou volet 2, le Prémélage locatif permet d'octroyer une subvention à un logement qui est déjà occupé par un requérant de la liste d'admissibilité de l'office. Il est aussi connu sous le nom de « Match Parfait » en projet pilote. L'objectif du Prémélage

locatif est d'avoir un impact direct sur la réduction de la liste d'admissibilité des ménages en attente d'un logement à loyer modique.

Le procédurier peut être consulté sur le site du **CRDOHQ** dans la catégorie *Affaires juridiques*.

[Pour consulter le document](#)



GUIDE PRATIQUE SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EFFECTUÉS PAR LES OFFICES D'HABITATION (OH)

Pour consulter le Guide, veuillez cliquer sur le lien ci-bas et faire une recherche avec le mot clé **affaires juridiques** sur le CRDOHQ.

[Pour consulter le document](#)



RENOUVELLEMENT DE BAUX PSL

Le ROHQ vous rappelle que le **modèle de lettre pour les propriétaires** a pour but de confirmer l'obligation de ces derniers à transmettre à l'office d'habitation (OH) l'avis de renouvellement afin d'obtenir l'approbation de la SHQ pour les augmentations de loyer.

Le modèle de lettre pour les locataires confirme l'obligation de ces derniers à obtenir l'approbation de l'OH avant d'accepter un avis de renouvellement.

Pour consulter ces modèles de lettre, rendez-vous sur le **CRDOHQ** dans la catégorie **Service à la clientèle**.

[Pour consulter le document](#)



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Cette politique s'applique aux offices d'habitation (OH) et aux organismes sans but lucratif (OSBL). Elle est nécessaire pour les OH ou les OSBL qui recueillent des renseignements personnels par un moyen technologique comme un site Internet, par courriel ou par vidéosurveillance.

Le document est disponible sur le CRDOHQ dans la catégorie *Affaires juridiques* ou encore en écrivant les mots clés *politique de confidentialité* dans le moteur de recherche.

[Pour consulter le document](#)



POLITIQUE DE GESTION ET DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Modèle à l'intention des offices d'habitation proposé par le ROHQ et aux OSBL.

Le document est disponible sur le CRDOHQ dans la catégorie *Affaires juridiques* ou encore en écrivant les mots clés *politique de gestion et de protection* dans le moteur de recherche.

[Pour consulter le document](#)



PROCÉDURIER - DÉCÈS D'UN LOCATAIRE, RÉSILIATION DE BAIL ET DISPOSITION DES BIENS MEUBLES MAI 2025

Le document présente l'organigramme des procédures en cas de décès selon deux situations :

- un locataire vivant seul ;
- un occupant ou un autre locataire vivant dans le logement.

Le document est disponible sur le CRDOHQ dans la catégorie **Affaires juridiques** ou encore en écrivant les mots clés **procédurier, succession, décès** dans le moteur de recherche.

[Pour consulter le document](#)



DÉMARCHE D'OPTIMISATION

Ce guide est conçu pour être un outil concret afin de faciliter et d'encourager la réflexion menant à un processus d'optimisation, que cela soit par un regroupement avec un ou plusieurs OH, un partage de ressources humaines ou par la mutualisation de services au bénéfice d'une amélioration des services aux locataires.

[Pour consulter le document](#)



MISE À JOUR – MODÈLE DE CALENDRIER DES DÉLAIS DE CONSERVATION

Le nouveau **Modèle de calendrier des délais de conservation** est désormais disponible sur le CRDOHQ, dans la catégorie Affaires juridiques.

Le ROHQ vous invite également à vous inscrire à l'application GALA afin de créer ou modifier directement en ligne votre calendrier de conservation.

[Pour consulter le document](#)



PROCÉDURIER EN CAS DE DÉCÈS D'UN LOCATAIRE – MISE À JOUR

En collaboration avec **Revenu Québec**, le ROHQ a mis à jour l'avis de 90 jours pour des biens laissés dans un logement à la suite du décès d'un locataire. L'avis est maintenant disponible sur le CRDOHQ.

Cet avis envoyé à **Revenu Québec** a pour but de les informer advenant le cas où les autres procédures pour la disposition des biens de la succession ne s'appliquent pas.

Est également disponible sur le CRDOHQ la **nouvelle lettre type de Revenu Québec** qui confirme la réception de votre avis de 90 jours.

Pour consulter les différents documents en lien avec la procédure en cas de décès d'un locataire, rendez-vous sur le **CRDOHQ** dans la catégorie **Service à la clientèle**.

[Pour consulter le document](#)



LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le ROHQ a réalisé ce guide pour ses membres afin de les encourager à réaliser une planification stratégique. Il se veut simple et accessible et a surtout le mérite de débroussailler le sujet, d'expliquer le processus de réalisation et de présenter les avantages que peuvent en retirer les offices d'habitation.

[Pour consulter le document](#)



LE DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS

Le ROHQ a réalisé ce guide afin d'informer les offices d'habitation sur les assises nécessaires pour développer des logements sociaux et abordables. Il se veut simple et accessible, mais a surtout le mérite de débroussailler le sujet, de donner quelques facteurs gagnants et, idéalement, de rendre le développement accessible au plus grand nombre.

[Pour consulter le document](#)



44^e ÉDITION DU RECUEIL DE JURISPRUDENCE DU ROHQ

C'est avec plaisir que le ROHQ vous informe que la 44^e édition du recueil de jurisprudence, laquelle contient les décisions depuis le début de l'année 2025, est maintenant disponible sur le CRDOHQ.

Vous retrouverez dans ce recueil des décisions pertinentes qui ne concernent pas que le Tribunal administratif du logement, mais également des décisions qui sont d'intérêt pour les opérations des offices d'habitation notamment via le Tribunal administratif du Québec, la Cour supérieure et la Cour d'appel. Le recueil de jurisprudence est disponible sur le **CRDOHQ** dans la catégorie Affaires juridiques.

[Pour consulter le document](#)



OUTIL D'AIDE À LA RÉFLEXION POUR LA CRÉATION D'UN OSBL

Ce guide fait état des considérations à analyser et à définir avant la création d'un OSBL. Étant donné que le parcours peut être long et complexe dans la création d'une nouvelle entité légale, ce guide comporte des pistes de réflexion permettant une bonne planification préalable afin d'éviter certaines erreurs ou changements au cours du processus de création.

Cet outil est disponible sur le **CRDOHQ** dans la catégorie Affaires juridiques.

[Pour consulter le document](#)



MÉMOIRE – RÈGLEMENT SUR L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS À LOYER MODIQUE

Recommandations du ROHQ sur le projet de règlement modifiant le règlement sur l'attribution des logements à loyer modique.

[Pour consulter le document](#)



ENTENTE TRAVAUX MAJEURS – 7 JOURS OU MOINS

Modèle d'entente à l'intention des offices d'habitation proposé par le ROHQ.

[Pour consulter le document](#)



ENTENTE TRAVAUX MAJEURS – 7 JOURS ET PLUS

Modèle d'entente à l'intention des offices d'habitation proposé par le ROHQ.

[Pour consulter le document](#)

BONNEVILLE



**L'expert des grands
projets modulaires**



24

Bureaux au
Canada

2G\$+

De volume de
primes en
assurance

98%

Taux de
rétention

1 100+

Employés
à travers le
Canada

140+

Pays représentés
grâce à notre
partenariat avec
Lockton Global LLP

100%

Privée, gérée
et détenue
par ses
propres employés

Programme d'assurance de dommages ROHQ

BFL CANADA est fière d'offrir aux membres du ROHQ un service d'avantages exclusifs en assurance de dommages pour les offices d'habitation qui administrent des immeubles AccèsLogis (ACL) ou Logement abordable Québec (LAQ).

CE PROGRAMME D'ASSURANCE COMPORTE LES GARANTIES SUIVANTES :

- Assurance des biens et bris des équipements
- Assurance responsabilité civile des entreprises

BFL CANADA, VOTRE DIFFÉRENCE !

Avec BFL CANADA, vous vous associez à des professionnels compétents qui tiennent compte de vos préoccupations et de votre réalité, s'assurant ainsi de vous offrir un service pointu, sur mesure et de proximité.

Nous sommes présents pour vous défendre et nous travaillons pour vous, avec vous.

POUR PLUS D'INFORMATION :



Nelson Fernandes

Leader National de BFL Digital

T. 514 315-3353

nfernandes@bflcanada.ca



André St-Onge

Courtier en assurance de dommages

Vice-président, directeur d'unité — Secteur public

T. 514 905-4400

astonge@bflcanada.ca